

## APPEL A PROJETS

### **Les Sésames *ULTRAMARINS* de l'Accessibilité Positive®**

L'association Conseil National Handicap (CNH) et ses partenaires lancent un appel à projet visant à sensibiliser le secteur public et le secteur privé à l'accessibilité, à mettre en oeuvre les bonnes pratiques et à promouvoir les innovations en termes d'accessibilité. L'objectif des « Sésames ULTRAMARINS de l'Accessibilité Positive® » est de récompenser toutes les collectivités territoriales, les institutions publiques et/ou privées, les entreprises publiques et/ou privées, les associations, les personnes morales, les personnes physiques qui ont mis en œuvre ou réalisé une démarche prenant en compte les difficultés du handicap dans tous les champs de l'humain et de l'îlien pour améliorer l'accessibilité des citoyens à tous les actes de la vie quotidienne.

#### **Le handicap et l'accessibilité des enjeux prioritaires**

Longtemps réduit aux seules personnes en fauteuil, le handicap concerne une réalité bien plus large et complexe ayant des origines multiples. En effet, il peut s'agir d'un handicap de naissance, provenant d'un accident de la vie, du vieillissement et de la dépendance. Il comprend toutes formes de pertes d'autonomie : visuelles, auditives, motrices, mentales, psychiques ou cognitives. La loi du 11 février 2005 a permis de poser une définition qui fait consensus en France et dans le reste du monde, en réaffirmant le « principe de l'accessibilité à tous pour tout » qui englobe l'accès au bâtiment, à l'information, à la communication et aux prestations. Cette définition du handicap s'inscrit dans le droit international, notamment dans la Convention relative aux droits des personnes handicapées des Nations Unies adoptée le 13 septembre 2006.

Le handicap peut s'aggraver ou être réduit selon l'environnement dans lequel la personne évolue. Un environnement qui n'est pas adapté, ne proposant aucun personnel sensibilisé accompagnant, risque d'accroître la déficience. Ainsi, pour répondre aux critères d'universalité portés par la loi du 11 février 2005, La Société doit travailler quotidiennement dans l'ensemble de ses projets sur cette question de l'accessibilité. Il s'agit de rendre accessible n'importe quel lieu, n'importe quel service ou prestation à n'importe qui en n'oubliant pas que l'accessibilité dépasse la pose de rampes dans les bâtiments publics et/ou privés.

La pratique montre que ce qui est un besoin pour certains peut devenir un confort pour les autres. Par exemple, tout le monde profite des portes plus larges et automatiques ou de la multiplication des canaux de communication pour faire passer des informations. Les rampes conçues pour fauteuils roulants sont empruntées par les personnes avec poussette, les personnes âgées... Enfin, une signalétique claire et visible peut bénéficier à l'ensemble des utilisateurs, notamment aux touristes et aux personnes étrangères. C'est cette vision positive que les Sésames souhaitent valoriser. D'autant plus que plus de 8 millions de personnes en France accompagnent quotidiennement un proche en situation de handicap, quel que soit son âge. Faciliter la vie des personnes handicapées, c'est donc améliorer le quotidien de ces 8

millions de Français.

### **Les lauréats :**

Trois prix seront décernés aux candidats finalistes remportant l'appel à projets sélectionnés par le Comité Scientifique et après leur passage devant le Jury de Scène qui, par son vote, départagera les 3 lauréats. Les 3 prix sont : Le « Sésame d'OR de l'Accessibilité Positive® », le « Sésame d'ARGENT de l'Accessibilité Positive® » et le « Sésame de BRONZE de l'Accessibilité Positive® ».

Deux prix complémentaires seront remis et sélectionnés uniquement par le comité scientifique à savoir : Le Sésame de Diamant et le Will Trophée dit « coup de cœur ».

### **Déroulé :**

Les candidats devront déposer un dossier par voie électronique en remplissant un formulaire en ligne **avant le 15 octobre 2018, 12h (heure de Paris)**. Après cette date, les dossiers seront examinés par un comité scientifique qui fera une présélection de 6 candidatures. Les 6 candidats retenus seront dévoilés et exposeront en 5 minutes leur projet devant le jury, composé d'experts, comprenant la présentation d'un support visuel vidéo obligatoire d'une durée de une minute maximum en support à leur présentation orale. Après le passage des derniers candidats en lice, le jury dévoilera les Lauréats des Sésames ULTRAMARINS de l'Accessibilité Positive® 2018.

### **Calendrier :**

Lancement : 1<sup>er</sup> Juin 2018

Clôture : 15 Octobre 2018 à 12h

Pré-sélection des candidats par le comité scientifique

Présentation des 6 candidats retenus devant le jury de scène suivi de la remise des prix : 24 Novembre 2018

**Contact :** [sesamesaccessibilite@gmail.com](mailto:sesamesaccessibilite@gmail.com)

**Lien pour le dépôt de candidature :**

[www.les-sesames-accessibilite-positive.fr](http://www.les-sesames-accessibilite-positive.fr)